

LE CONSEIL COMMUNAL

est convoqué, **le 18 décembre 2012, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Attribution des membres du Collège – Communication.
2. Commissions du Conseil communal – Composition – Décision à prendre.
3. Coopération Internationale – Coopération Décentralisée – Programme de coopération internationale communale avec le Bénin – Programme opérationnel de l'année 2012. Transfert de subside – Décision à prendre.
4. Coopération Internationale – Programme de coopération internationale communale – Avenant à la convention spécifique de partenariat entre la Commune de Natitingou et la Ville de Huy en vue d'une prolongation de ses effets en 2013 – Décision à prendre.
5. Coopération Internationale – Programme de coopération internationale communale – Avenant à la convention spécifique de partenariat entre la Commune de Natitingou et la Ville de Huy en vue d'une prolongation de ses effets en 2013 – Composition du Comité de pilotage pour la gestion dudit programme – Ratification – Décision à prendre.
6. Budget de la Ville pour l'exercice 2013 – Demande d'un douzième provisoire – Décision à prendre.
7. Budget de la zone de police pour l'exercice 2013 – Demande d'un douzième provisoire – Décision à prendre.
8. Réparation du car IRISBUS – Communication des délibérations du Collège communal des 12 et 19 novembre 2012, en application de l'article L 1311-5, § 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Décision à prendre.

HUIS CLOS

9. Personnel communal – Personnel mis à disposition de l'ASBL Sports et Loisirs – Renouvellement – Approbation. (x)
10. Personnel communal – Personnel mis à disposition du Centre d'Economie Sociale – Renouvellement – Approbation. (x)

11. Personnel communal – Personnel mis à disposition de l’ASBL Université du Temps Disponible – Renouvellement – Approbation. (x)
12. Personnel communal – Personnel mis à disposition de l’ASBL Centre Culturel de Huy. Renouvellement – Approbation. (x)
13. Personnel communal – Personnel mis à disposition de l’ASBL Office du Tourisme de Huy – Renouvellement – Approbation. (x)

PAR LE COLLEGE :

LE SECRETAIRE,

LE BOURGMESTRE,

M. BORLEE.

A. HOUSIAUX.